



SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

2024-23

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le 21 octobre à 9 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 14 octobre 2024.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric SOULIER, M. François PATIER, M. Yves GARY, M. Christian PRADAYROL, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Julien BOUNIE
Conseil Départemental de la Corrèze : M. Francis COMBY, Mme Frédérique MEUNIER
Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Jean-Claude FOUCHÉ
C.C.I. de la Corrèze : Mme Françoise CAYRE
Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul FRONTY, M. Philippe VIDAU, M. Henri SOULIER, Mme Alexandra DOUSSAUD
Conseil Départemental de la Corrèze : M. Pascal COSTE, Mme Pascale BOISSIERAS
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. Philippe NAUCHE, M. Pascal CAVITTE, Mme Anabelle REYDY, M. Valéry ELOPHE
Conseil Départemental du Lot : M. Frédéric GINESTE
C.C.I. du Lot : M. Jean HUGON

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant M. Philippe VIDAU, Mme Sylvie LORENZON représentant M. Henri SOULIER, M. Eddie MARCOS représentant Mme Alexandra DOUSSAUD
Conseil Départemental de la Corrèze : M. Gérard SOLER représentant M. Pascal COSTE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul FRONTY donne pouvoir à M. François PATIER

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Renouvellement du Bureau : élection des membres

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Corrèze du 1^{er} octobre 2019 portant modification des statuts du Syndicat,

Vu les statuts du Syndicat Mixte pour la création, l'aménagement et la gestion de l'aérodrome Brive-Souillac et notamment l'article 7 des statuts précisant que le Bureau est composé d'un représentant par membre, ce y compris le Président et les deux vice-présidents,

Par délibération n°2023-17 en date du 19 décembre 2023, le comité syndical a complété la composition du bureau suite à la démission de M. Raphaël Daubet,

Considérant que par courrier en date du 7 août 2024, la préfecture du lot a accepté la démission de la Présidence de CAUVALDOR de M. Christophe Proença,

Un poste de membre du bureau est ainsi vacant.

Vu la désignation des délégués titulaire et suppléant décidée par le bureau de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR) le 7 octobre 2024,

Considérant l'installation ce jour des nouveaux délégués du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac ;

Considérant la proposition de procéder soit à un vote à bulletin secret soit à un vote ordinaire à main levée,

Considérant l'accord à l'unanimité des membres du comité syndical de recourir au vote ordinaire à main levée pour procéder à cette élection

Vu la candidature déclarée de :

- Jean-Claude FOUCHÉ en qualité de membre du Bureau représentant la communauté de communes CAUVALDOR

Il est proposé au comité syndical :

- **De procéder** à cette élection, après accord à l'unanimité des membres, par vote ordinaire à main levée

Au vu des résultats des votes, est élu dans sa fonction de membre du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac :

- Jean-Claude FOUCHÉ en qualité de membre du Bureau représentant la communauté de communes CAUVALDOR

Le Bureau du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac est donc composé de :

- Julien BOUNIE Président
 - Francis COMBY Vice-Président
 - Philippe NAUCHE Vice-Président
 - Frédéric GINESTE,)
 - Jean-Claude FOUCHÉ)
 - Roger LAROUQUIE,)
 - Jean HUGON,)
 - Françoise CAYRE)
- Membres (5)

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 16

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 16
 Contre : 0
 Abstention : 0

Le Président

Julien BOUNIE